

péril la survie de cet écosystème et les avantages liés à sa diversité biologique qu'il aurait pu fournir à toutes les générations à venir de résidents de la Colombie-Britannique.

L'ÉCONOMIE DE LA PRÉSERVATION

Tout comme la prise de conscience de l'environnement humain évolue rapidement, l'économie doit elle aussi évoluer maintenant. En ce qui concerne les zones sauvages, elles sont trop importantes pour la durabilité des écosystèmes à long terme pour être traitées comme des externalités non économiques. L'évaluation économique doit évoluer pour tenir compte des valeurs liées à la préservation. On a entamé aux États-Unis des études sur la méthodologie permettant de quantifier les valeurs liées à la préservation.¹⁹ L'approche utilisée pour ces études retient trois types de valeurs économiques liées à la préservation :

- **La valeur d'existence** est la valeur attribuée aux zones protégées par des personnes parce qu'elles savent que ces espaces naturels et leurs écosystèmes restent intacts.
- **La valeur d'option** est la valeur découlant du fait que des individus pourront un jour visiter une zone protégée et en profiter dans son état naturel.
- **La valeur de legs** est la valeur liée au fait qu'on pourra léguer aux générations futures des zones intactes de la terre originelle.

Il ne fait aucun doute que les valeurs économiques liées à la préservation sont bien réelles. C'est ainsi que quand les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique choisissent de reporter l'exploitation forestière dans Moresby-Sud, ils démontrent que la préservation de cette région présente une valeur économique.

Les études réalisées sur plusieurs systèmes fauniques et rivières sauvages protégés dans divers États des États-Unis ont toujours montré que la préservation de régions protégées pouvait présenter une très grande valeur pour la société. On a évalué en 1985 que la valeur annuelle de la préservation de rivières sauvages protégées au Colorado atteignait 91,3 millions de dollars.²⁰ En règle générale, les valeurs liées à la préservation dépassent celles liées aux usages récréatifs d'une région protégée (activités touristiques et non commerciales combinées) de quatre à cinq fois. Il en résulte donc que la valeur essentielle de la préservation de zones naturelles tient à sa valeur d'existence, à sa valeur d'option et à sa valeur de legs plutôt qu'à son utilisation véritable. Cela ne fait que confirmer ce que nous savons de façon intuitive, c'est-à-dire que des échantillons représentatifs de la nature doivent être conservés intacts.

Toutefois, il ne suffit pas de calculer aujourd'hui la valeur économique liée à la préservation des zones protégées. En effet, la possibilité de protéger des échantillons intacts de l'environnement naturel diminue chaque jour. Conformément aux lois fondamentales de l'économie, au fur et à mesure que l'offre de zones sauvages diminue, la valeur des zones préservées augmente.